# Régie de territoire CUCM Bassin Nord







Lieu: Le Creusot (71)

La régie de quartier du Creusot, créée en 2006, est devenue une régie de territoire en 2014 par la fusion avec la régie de quartier de Torcy existante depuis 1997. Comme d'autres régies (régie de la vallée du Lot, régie «Impulsion» d'Hénin Carvin), ces régies ont un territoire d'intervention économique plus large que la première génération des régies de quartier.

CUCM Bassin nord est une entreprise d'insertion et gère des ateliers et chantiers d'insertion ; elle est adhérente du réseau national CNLRQ.

### Les missions d'une régie de quartier

La régie de quartier intervient sur la gestion urbaine de son espace géographique et social sur lequel se fonde son action. Sa mission technique est d'entretenir, d'embellir et de veiller sur le quartier. Elle se traduit par une activité économique qui favorise l'insertion sociale et professionnelle d'habitants en difficulté et l'émergence de nouveaux services. Les activités de la régie sont le support d'une démarche de médiation et de sensibilisation qui poursuit auprès des habitants et des acteurs locaux une mission sociale : améliorer les relations humaines, inventer des modes de gestion urbaine partagée, et surtout construire, en suscitant l'implication et la responsabilisation des habitants, une citoyenneté active sur le territoire de la régie.

### Présentation du quartier

La communauté urbaine Le Creusot - Montceaules-Mines ou CUCM est située dans le département de Saône-et-Loire en région Bourgogne-Franche-Comté. La communauté urbaine Creusot Montceau a été créée en 1970 et rassemble 27 communes autour des deux villes centre, Le Creusot et Montceau.

Le contrat de ville 2015 2020 porte sur la ville de Torcy (quartiers résidence du bac), deux quartiers de la ville de Montceau (rives du plessis et bois de verre) et les quartiers « le tennis » et « Harfleur » au Creusot.

Le taux de chômage de la ville, supérieur à 12 %, est le plus élevé de la région Bourgogne.

### Origines du projet

Créée par fusion de deux régies de quartier en 2014, elle a repris l'ensemble des activités des deux régies ; la régie de quartier gère en plus depuis 2015 un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) «Jardin solidaire de la combe des mineurs».

### Activités

La régie de quartier développe plusieurs activités, principalement autour du second oeuvre de bâtiment (54% du chiffre d'affaires), dans l'entretien des espaces verts, la conciergerie, mais aussi par l'animation d'une plateforme de mobilité, d'un jardin solidaire sous forme d'ACI et d'un guichet «insertion» par lequel la régie prospecte les entreprises locales.

Les actions de lien social sont particulièrement développées : services aux habitants sous forme d'ateliers de couture, repassage, informatique, Des activités citoyennes comme des visites au Sénat. Des rencontres culturelles en lien avec les scènes nationales (choix de spectacles auxquels les habitants peuvent accéder gratuitement), Repas avant goût des fêtes organisé par les habitants du quartier.

### Les ressources humaines du projet

8 Equivalents Temps Plein et une trentaine de bénévoles, membres du conseil d'administration de l'association.



### Gouvernance

Une régie de quartier regroupe collectivités locales, logeurs sociaux et habitants du ou des quartiers qui composent son territoire. Son directeur est investi dans le CNLRQ ( accueil de formations et de séminaires, participation active au chantier laïcité du réseau).

## Positionnement du projet selon les différents axes de l'organisation de la collectivité

- Un projet d'insertion et emploi : La Régie est intégrée au dispositif d'insertion de la CCM, travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'insertion, le PLIE, Pôle emploi, la Mission locale, la MIFE, l'adjoint insertion et tous les acteurs de l'insertion professionnelle.
- Un projet de développement économique et pour le renforcement de la cohésion sociale.

### Financement

Les bailleurs ; près de 70% du chiffre d'affaire hors subvention sont apportés par des marchés avec les bailleurs sociaux (activité de production de 1,5 millions d'euros pour un budget total de 2 millions d'euros).

### Quelques chiffres clés:

**138** personnes accueillies en 2015

dont 43% d'allocataires du RSA.

Un budget de formation de **26 000** euros.

268 060 de coûts évités pour le budget de l'Etat.

**282 820** de coûts évités pour le budget du Conseil départemental de Saône-et-Loire.

### **ZOOM SUR: Le jardin solidaire**

### La régie de quartier gère depuis 2015.

Cette création comble un vide en matière d'offre d'insertion sur un bassin d'emploi où n'existait pas d'ACI. Cette création permet de :

- valoriser économiquement la production (vente de paniers),
- innover (peinture au naturel à base de farine, mobilier de jardin à partir de récupération de bois, aménagement paysager d'une friche),
- créer un lieu de vie et d'échange.

### Le jardin solidaire permet ainsi d'organiser :

- · des tables d'hôtes, support à des rencontres et échanges,
- des cours de cuisine prenant appui sur la production du Jardin, support à des échanges culturels et créateurs de lien social,
- du travail avec le centre de loisirs et les écoles, pour la création d'espaces senteur et saveur à destination des enfants,
- des cours pratiques de diététique pour apprendre à cuisiner les produits frais.

Le jardin sert de support à un projet professionnel travaillé avec APOR (apport à la reconversion professionnelle) et accompagné avec le PLIE.

Le comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ) porte depuis 2011 un projet «Si t'es jardin» qui repose sur les initiatives locales de jardins potagers en milieu urbain soutenus par les régies de quartier comme celui de la régie de territoire de CUCM bassin nord. Ces jardins s'inscrivent dans le champ des politiques de la ville et de l'ESS puisque 97 % des régies interviennent sur un quartier dit prioritaire et 95% d'entre elle bénéficient d'un conventionnement insertion par l'activité économique. En novembre 2014, 37 régies déclarent avoir un ou des jardins; et au total 77 jardins sont animés par des régies de quartier (3 jardins familiaux, 9 jardins d'insertion, 28 jardins pédagogiques, 37 jardins partagés), soit 72 ETP sur ces jardins. En moyenne, il y a un peu plus de 6 ETP par jardin.

### **CONTACT**

**Christian Revenu** - directeur de la régie de territoire CUCM Bassin Nord - direction.regieterritoire@orange.fr

Fiorina Moreau - chargée de mission à la direction de l'action économique de la Communauté urbaine de Creusot Montceau - fiorina.moreau@creusot-montceau.org Site internet du Conseil National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ): www.regiedequartier.org

